



AVIS IMPORTANT

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'en raison de la pose du revêtement définitif des arrêts de bus sur la route cantonale N°42 B-P en traversée de la localité de Gimel (Route de Saubraz), le tronçon situé entre l'intersection Route d'Aubonne/Route de Saubraz et la sortie de la localité sera interdit à la circulation du

vendredi 31 octobre dès 09h00

au

samedi 1^{er} novembre à 5h00

(En cas d'intempérie les travaux seront reportés à une date ultérieure)

Durant cette période, une signalisation de déviation locale sera mise en place par Gimel Route d'Aubonne – Grand-Rue – Rue du Nord – Av. de la Rosière et Saubraz Route du Stand dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence.

L'arrêt de bus « Saubraz village » ne sera plus desservi (dans les 2 directions) dès 09h00 le 31 octobre et jusqu'à 05h00 le 1^{er} novembre 2025.

Cependant, une navette sera mise en place pour l'heure de pointe du soir. Celle-ci effectuera les départs au 51 de Saubraz et au 16 d'Allaman. Le premier départ de Saubraz vers Allaman sera à 15h51 et le dernier départ d'Allaman vers Saubraz sera à 19h16.

La Municipalité s'excuse d'ores et déjà pour ce désagrément, et vous remercie par avance de votre compréhension. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La Municipalité